ORGANISATION DE LA FORMATION DE SOPHROLOGUE E-LEARNING VISIOCONFERENCES

DEMARRAGE DE LA FORMATION

- CLASSE VIRTUELLE d'intégration avec le formateur
- Présentation de l'équipe et des apprenants, de la formation et de son déroulé, des outils digitaux, des méthodes de travail Questions/Réponses Mise en route Postionnement de départ
- Ouverture du premier module E-Learning extranet apprenant
- Ouverture de l'outil collaboratif PADLET

OUTILS DIGITAUX EN FORMATION

- EXTRANET dédié aux contenus pédagogiques déroulés des cours, méthodos, vidéos et séance audios téléchargeables
- PADLET espace COLLABORATIF COLLECTIF et INDIVIDUEL dédié aux travaux, exercices, suivi intersession, échanges, communication entre apprenants et avec les formateurs
- POWER POINT supports de cours synthétique par le formateur en visioconférence
- MAP Carte récapitulative visant à synthétiser le contenu des cours
- QUIZ en ligne après chaque module
- 2 CLASSES VIRTUELLES VISIOCONFERENCE par module
- 2 à 4 CLASSES D'ENTRAINEMENT VISIOCONFERENCE par module
- GROUPE WHATSAPP gestion du quotidien

DEROULEMENT DES APPRENTISSAGE EN VISIOCONFERENCE

PROCESSUS MODULE APRES MODULE

1. VISIOCONFERENCE OUVERTURE D'UN MODULE Cours sur Power Point, animation de séances, démos par le formateur
   - Ouverture du module SUR EXTRANET
2. ETUDE des sessions et séquences inhérentes aux visioconférences
3. VISIONNER pour renforcement de la pratique les vidéos de démonstration et de pratiques
4. PRATIQUER les séances audios/vidéos
5. S'EXERCER à partir des méthodologies et réaliser les exercices proposés par le formateur
   - CORRECTIONS DES TRAVAUX FEED BACK SUPERVISION CONSEILS par le formateur sur PADLET et VISIOCOFNERENCE
   - 2 à 4 VISIOCONFERENCES en INTERMODULE : animation de séances, d'entretien, construction de PAP à partir d'études de cas pratiques, réponses aux questions
6. PUBLIER sur PADLET les productions obligatoires (écrits, audios, vidéos, exercices) en réponse aux consignes du formateur
7. VISIOCONFERENCE de CLOTURE du module
8. S'EXERCER avec les QUIZ
9. VISIOCONFERENCE D'OUVERTURE D'UN NOUVEAU MODULE...

PRODUCTIONS OBLIGATOIRES EVALUES DE L'APPRENANT

- ACCOMPAGNEMENT DE DEUX CLIENTS TEST Date d'autorisation définie par l'équipe pédagogique
- PRESENTATION VIDEO du projet d'installation et animation d'une séance filmée : vidéos de l'espace de consultation, vidéos d'une ou deux séances
- ENREGISTREMENTS AUDIOS ET VIDEOS de l'ensemble de séances de sophrologie animées avec les clients tests : 16 à 20 maxi (l'apprenant garde ses enregistrements et en sélectionnera 2 à 3 qu'il publiera pour l'examen final
- PRODUCTION ECRITE d'un programme d'accompagnement personnalisé PAP à partir d'une étude de situation
- BUSINESS PLAN, enquête de terrain, plan financier du projet d'installation - accompagnement individuel avec un formateur dédié en VISIO
- Création du SITE INTERNET en INVIDIVIDUEL avec le tutorat du partenaire web et inscriptions réseaux sociaux - accompagnement individuel avec un formateur dédié en VISIO
- CREATION de l'activité libérale, raison sociale et statut, affiliation URSSAF, assurance RCPRO accompagnement individuel avec un formateur dédié en VISIO
- Le BLOC 3 se déroule en accompagnement individuel VISIO avec une formateur dédié

PRODUCTIONS DE L'APPRENANT POUR SON ENTRAINEMENT

- TRAVAUX INDIVIDUELS en intersession publiés sur PADLET : production de séances, de protocoles, de programmes d'accompagnement, mise en pratique des méthodologies, protocoles de séances, élaboration de terpnos logos
- L'ensemble des travaux pratiques sont proposés pour que l'apprenant gagne en compétences, en fluidité, en assurance dans sa pratique. Tous les travaux font l'objet de feed back constructif du formateur
- QUIZ digitaux : optionnels mais fortement recommandés par l'équipe pédagogique, non évaluatifs, destinés à ancrer les théoriques et la compréhension
- A chaque cours son QUIZ

SITUATIONS SPECIFIQUES

JE RENCONTRE DES DIFFICULTES

- Rendez-vous individuel de supervision et d'explications avec un formateur en visio
- ENTRAINEMENT en VISIO avec le formateur, conseils de travail et recommandations de pratiques
- Adaptation du parcours de formation

JE NE SUIS PAS DISPONIBLE LORS D'UNE CLASSE VIRTUELLE

- REPLAY de la CLASSE VIRTUELLE sur espace extranet avec lien youtube
- VISIO individuelle de rattrapage avec un formateur si absence justifiée
- POINT sur l'INTEGRATION du contenu avec un formateur : RDV de régulation

J'AI BESOIN DE PLUS DE TEMPS LE RYTHME EST TROP RAPIDE POUR MOI

- Rendez-vous de régulation pour une évaluation objective du rythme adapté, par l'équipe pédagogique
- Parcours individualisé réadapté et formalisé après concertation en équipe pédagogique
- Réaménagement de l'activité de formation ou maintien

J'AVANCE PLUS VITE LE RYTHME EST TROP LENT POUR MOI

- Rendez-vous de régulation pour une évaluation objective du rythme adapté, par l'équipe pédagogique
- Parcours individualisé réadapté et formalisé après concertation en équipe pédagogique
- Réaménagement de l'activité de formation ou maintien

430 heures de formation

- 14 VISIOCONFERENCES COLLECTIVES d'appropriation des gestes professionnels, cours, méthodologie et séance, animées pas le formateur
- 25 VISIOCONFERENCES COLLECTIVES de pratique, d'entrainement, d'intégration des contenus, animées par le formateur
- ACCOMPAGNEMENT EN VISIO INDIVIDUELLE à l'installation entrepreneuriale
- TRAVAUX PERSONNELS OBLIGATOIRES d'application des gestes professionnels enseignés, de création de l'entreprise

LA CERTIFICATION

- QUATRE MOIS APRES le dernier jour de formation, sur convocation
- Oral de présentation des documents évalués, devant un jury de 4 professionnels du métier, en VISIOCONFERENCE
- A partir des documents obligatoires rendus un mois avec la date de l'examen : compte rendu d'accompagnement des deux clients test, animation de séances audio et vidéo, business plan, plan financier prévisionnel, affiliation URSSAF, site internet, outils de communication et d'informations
- Si absent à l'examen : non validation pour cause d'absence avec possibilité d'être repositionnée à une autre date (cout de 900 euros pour l'inscription, les frais de jury et de dossier à la charge de l'apprenant)
- Si pièces manquantes des documents obligatoires : non validation du bloc concerné ou de la totalité des blocs. Proposition de renforcement ou rattrapage (cout de 900 euros pour la nouvelle inscription, les frais de jury et de dossier à la charge de l'apprenant)